

CHECKLIST DES PIÈCES À FOURNIR — ENTREPRISES & SOCIÉTÉS

Ce document vous permet de pointer les pièces nécessaires à l'instruction de votre acte sociétaire ou commercial. Merci de transmettre vos documents au format PDF via le portail sécurisé Fiducial ou de déposer vos originaux à notre étude à Morlaix.

1. CRÉATION DE SOCIÉTÉ (SCI, SAS, SARL)

- ☐ Pièces d'identité en cours de validité (associés & dirigeants)
- ☐ Justificatifs de domicile (-3 mois) des associés & dirigeants
- ☐ Justificatif du siège social (bail, titre ou attestation d'hébergement)
- ☐ Attestation de dépôt des fonds du capital (ou rapport apports en nature)
- ☐ Régime matrimonial des associés (mariage, PACS, célibat)
- ☐ Attestation de non-condamnation et filiation des dirigeants

2. CESSION DE FONDS DE COMMERCE / ARTISANAL

- ☐ Titre d'acquisition initial du fonds ou de création
- ☐ Bail commercial en cours, avenants et 6 dernières quittances
- ☐ 3 derniers bilans comptables, comptes de résultat et CA intermédiaire
- ☐ État des privilèges, nantissements et crédits-baux
- ☐ Registre du personnel, contrats de travail (L.1224-1) & purge loi Hamon
- ☐ Inventaire détaillé et chiffré du matériel et du stock

3. CESSION DE PARTS / PACTE DUTREIL

- ☐ Statuts certifiés conformes à jour et extrait Kbis (-3 mois)
- ☐ PV des Assemblées Générales des 3 derniers exercices
- ☐ PV d'agrément du nouvel associé acquéreur ou donataire
- ☐ 3 dernières liasses fiscales complètes certifiées
- ☐ Situation des comptes courants d'associés (attestation comptable)
- ☐ Si Pacte Dutreil : engagements de conservation antérieurs enregistrés

4. BAIL COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL

- ☐ Titre de propriété du bailleur et dernier avis de taxe foncière
- ☐ Extrait Kbis (-3 mois) ou immatriculation RNE des parties
- ☐ Diagnostics obligatoires : DPE tertiaire, DTA (amiante) et ERP (-6 mois)
- ☐ Modalités ou projet d'état des lieux d'entrée (loi Pinel)
- ☐ Inventaire prévisionnel des charges et travaux (R. 145-35 C. com.)
- ☐ Relevé d'identité bancaire (RIB) pour règlement des loyers

Cybersécurité & Secret des affaires : Transmettez vos pièces comptables et bancaires via l'*espace client sécurisé Fiducial*. Ne transmettez aucun RIB d'entreprise ni relevé de soldes par e-mail standard non chiffré.